



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crues dans le Sud-Ouest

Question au Gouvernement n° 3746

Texte de la question

CRUES DANS LE SUD-OUEST

M. le président. La parole est à M. Jean-Philippe Ardouin.

M. Jean-Philippe Ardouin. Ma question, à laquelle j'associe mon collègue de Marmande, Alexandre Freschi, s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. Depuis plusieurs jours, des crues d'une rare ampleur ont inondé de nombreuses communes du sud-ouest de la France. Après la Garonne, c'est la Charente et ses affluents qui ont envahi Saintes et les communes environnantes en Charente-Maritime.

Tout d'abord, permettez-moi de m'associer à la détresse des familles victimes des inondations, et à leur désarroi face à une situation d'une gravité exceptionnelle, sans précédent depuis 1994. Depuis vendredi dernier, j'ai eu l'occasion de me rendre dans de nombreuses communes douloureusement touchées et de mesurer l'ampleur des dégâts. J'ai également pu mesurer à quel point les services de l'État ont su se mobiliser rapidement et efficacement.

Je tiens, à cette occasion, à rendre hommage, au nom de la représentation nationale, à l'ensemble des acteurs : élus, sapeurs-pompiers, gendarmes, policiers, militaires, bénévoles de la sécurité et de la protection civile et membres de la Croix-Rouge qui n'ont jamais compté leurs efforts pour sauver des vies et porter secours à la population. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et SOC.*)

Je voudrais également saluer les riverains qui ont fait preuve d'une grande solidarité et d'entraide à l'égard des sinistrés. Je remercie tout particulièrement Mme Bélangère Abba, secrétaire d'État chargée de la biodiversité, pour sa présence et son soutien au nom du Gouvernement, ce lundi 8 février. Enfin, j'ai une pensée sincère pour nos commerçants et restaurateurs, déjà durement touchés économiquement depuis un an en raison de la crise sanitaire, qui vivent une nouvelle épreuve. Qu'ils soient assurés de toute notre détermination pour les aider à surmonter ces difficultés.

Monsieur le ministre, une fois la décrue terminée, la question du nettoyage, des réparations et parfois des reconstructions des dommages subis se posera. Elle doit être notre priorité. Aussi pouvez-vous nous assurer que l'état de catastrophe naturelle sera déclaré le plus rapidement possible, afin de permettre aux nombreux sinistrés d'obtenir une indemnisation dans les plus brefs délais ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. À votre suite, je voudrais rendre hommage aux agents publics, aux pompiers, aux policiers et aux gendarmes, aux agents des préfectures, aux agents des collectivités locales, aux

agents de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'à tous les bénévoles et à tous ceux qui sont intervenus aux côtés des élus locaux pour affronter la catastrophe que connaît votre région, à la suite d'intempéries très importantes.

La mobilisation des acteurs locaux comme nationaux, les messages de prévention, et la collaboration entre les collectivités locales et l'État, par l'intermédiaire du corps préfectoral que je remercie ici, ont permis, malgré les difficultés très importantes, d'éviter des drames encore plus graves, notamment de nombreux drames humains.

Ainsi que vous l'avez rappelé, M. le Premier ministre et Mme la secrétaire d'État se sont rendus sur place : ils ont ainsi constaté la mobilisation des acteurs et les difficultés rencontrées. Sous l'autorité du Premier ministre, Mme la ministre de la transition énergétique, Barbara Pompili, et moi-même sommes en mesure de vous annoncer que d'ici à vendredi, l'état de catastrophe naturelle sera décrété et permettra à l'ensemble du sud-ouest de bénéficier des justes aides pour reconstruire ce beau territoire. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et quelques bancs du groupe Dem.*)

Mme la ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants, Geneviève Darrieussecq, a appelé mon attention sur le nécessaire accompagnement de la part des services de l'État, afin de pouvoir reconstruire, réparer et permettre aux populations de vos territoires, vis-à-vis desquelles la nation exprime son entière solidarité, de surmonter les difficultés rencontrées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Ardouin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3746

Rubrique : Catastrophes naturelles

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 février 2021](#)